



Contrat d'inscription 2017- 2018

L'inscription sera validée après entretien avec l'équipe pédagogique et réception du dossier complet :

- o Le règlement intérieur approuvé, daté et signé
- o Le présent contrat d'inscription approuvé, daté et signé
- o Une photocopie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- o 1 chèque pour les frais d'inscription
- o Le règlement des frais de scolarité (voir modalités de règlement).
- o Les fiches d'autorisations dûment remplies,
- o La fiche sanitaire dûment remplie,
- o Une copie du carnet de vaccinations à jour (obligation légale),
- o 1 photo couleur de votre enfant choisie par ses soins
- o 2 photos couleur portrait récentes (format fait maison),
- o L'attestation d'assurance scolaire et responsabilité civile de votre enfant.



FRAIS D'INSCRIPTION :

250€ pour un 1^{er} enfant, 150€ pour le 2^{ème} enfant d'une même famille la même année.
Ils sont dus en septembre, et comprennent les frais de dossier, le matériel d'entretien d'usage, et le matériel scolaire nécessaire au travail de l'année fournis par l'école :

- Vaisselle, mouchoirs, papier WC, produit d'entretien...
- La papeterie (papier, stylos, crayons, gommes, cahiers...),
- Le matériel pour les activités créatives,
- Les livres pour la bibliothèque...

En cas de départ en cours d'année ils ne seront pas remboursables.

FRAIS DE SCOLARITE :

L'école Montessori pour exercer dans les meilleures conditions sa spécificité pédagogique fait face à des charges bien supérieures à celles d'une école traditionnelle. Ces charges sont représentées par les salaires, les charges afférentes à ces derniers, l'entretien et les charge des locaux et l'amortissement/renouvellement du matériel pédagogique spécifique.

Les frais d'écolage s'élèvent à 350€ par mois sur 10 mois.

A la convenance des familles, il est possible de procéder à 1, 3 (1050€/ 1050€/ 1400€) ou 10 chèques à l'ordre de **Ecole Montessori de Bergerac**.

Ces chèques seront encaissés chaque début de mois, de trimestre ou d'année.

GARDERIE :

Les temps de 7h15 à 9h00, de 12h00 à 13h30 et de 16h30 à 18h00 sont des temps de garde.
Les temps de garde du repas sont compris dans les frais de scolarité.

Pour les gardes de l'après-midi :

Les frais pour l'année scolaire entière sont de : 700€

Pour des frais mensuels occasionnels : 80€/ mois

Pour des frais quotidiens occasionnels : 8€/jour

Pour les gardes uniques du matin (entre 7h15 et 8h30) :

Les frais pour l'année scolaire entière sont de : 300€

Pour des frais mensuels occasionnels : 40€/ mois

Pour des frais quotidiens occasionnels : 5€/jour



PROCEDURE D'ADMISSION A L'ECOLE :

Le projet pédagogique ainsi que l'organisation de l'école sont conçus pour une présence de l'enfant à temps plein, y compris durant le temps du repas, avec un déroulement adapté au respect de son âge et de son développement.

Néanmoins, en concertation avec les parents, il reste possible d'envisager une arrivée en cours d'année ou une inscription de l'enfant à mi-temps.

PROCEDURE D'ANNULATION :

Vous disposez d'un délai de rétractation de sept (7) jours à partir de la signature du dossier d'inscription.

Toute annulation d'inscription doit être signifiée par lettre accusé de réception à l'école Montessori de Bergerac ou par remise en main propre à la directrice pédagogique de l'école.

Passé ce délai de sept (7) jours les frais d'inscription seront conservés en cas de désistement.

Signatures précédées de la mention «lu et approuvé » :

1^{er} parent:

2^{ème} parent:

Fait à..... Fait à

Le..... Le



Autorisation de prises de vues

Nous :

Représentants légaux de :

Autorisons les prises de vues photos/vidéos de notre enfant par l'équipe pédagogique de l'école Montessori de Bergerac et leur diffusion sur des supports tels que le site internet, la page facebook ou les autres supports de communication de l'école. Nous serons prévenus de chacune de ces diffusions par l'école.

Liste fournitures

- 1 paire de chaussons qui tiennent au pied et que l'enfant peut mettre seul.
- 1 tenue de rechange qui restera à l'école
- 1 pochette sans épaisseur en carton avec rabats et élastique
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 trousse transparente avec 1 brosse à dent, 1 dentifrice
- 1 gourde

Pour les 6/12 ans :

- Un trieur,
- Un carnet de croquis,
- Un petit répertoire,
- Un clipboard et
- 3 classeurs format A4 pas trop épais

Pour les 3/6 ans

Les éducateurs mettront à votre disposition un tableau afin que chaque famille puisse s'inscrire et ainsi amener quelques fleurs et quelques fruits une fois dans l'année.



Dossier médical

L'enfant :

(nom/prénom/date de naissance) :

.....

Médecin traitant :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Parent 1 (nom/téléphone) :

.....

Parent 2 (nom/téléphone) :

.....

Personne à contacter en cas d'absence parentale :

.....

Téléphone :

Dans le cas où le personnel de l'école Montessori de Bergerac ne pourrait joindre les parents, avons-nous l'autorisation de conduire votre enfant à l'hôpital le plus proche ?

.....

De lui faire subir une intervention chirurgicale ?

.....

Observations :

.....

.....

Votre enfant a-t-il des problèmes de santé, d'allergie ou un suivi médical particulier ?

.....

.....

.....

Date /noms et prénoms des 2 parents / Signatures :



Fiche de renseignements

L'enfant : Nom / Prénom :
Date et lieu de naissance :
Adresse :

Parent 1 :

Nom : Prénom :
Profession :
Adresse :
Email :
Téléphones (portable / domicile / bureau) :

Parent 2 :

Nom:
Prénom:
Profession:
Adresse :
Email :
Téléphones (portable / domicile / bureau) :

Souhaitons l'inscrire à l'école Montessori de Bergerac pour l'année scolaire 2017/2018. Nous certifions avoir pris connaissance des conditions financières de l'école, du règlement intérieur ainsi que du Projet Pédagogique, et déclarons l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier.

Signatures :



Frères et sœurs: Noms / prénoms / dates de naissance:

.....
.....
.....
.....
.....

Mode de garde avant l'entrée à l'école:

Années: garde:
Années: garde:
Années: garde:
Années: garde:
Années: garde:

Personnes autorisées à venir chercher votre enfant (merci de joindre une copie de la pièce d'identité):

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Garderie :

Lundi.....
Mardi.....
Jeudi.....
Vendredi.....

Remarques personnelles:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Règlement intérieur 2017 – 2018

Pour une bonne organisation dans l'intérêt des enfants, voici les règles de fonctionnement de l'école.

PREAMBULE :

Le règlement intérieur a pour but de définir les règles qui organisent la vie de l'école selon les principes de la pédagogie de Maria Montessori. Nous insistons également sur les valeurs telles le respect des droits de l'enfant, le principe de laïcité, et la neutralité tant politique qu'idéologique. Une adhésion à la pédagogie elle-même de la part des parents est indispensable au bon déroulement de la scolarité de l'enfant.

HORAIRES :

L'école fonctionne selon le calendrier scolaire de l'académie de Bordeaux, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Vous pouvez accompagner vos enfants entre 8h30 et 9h00 et revenir les chercher entre 16h15 et 16h45.

A partir de 9h00, pour des raisons de sécurité, la porte d'entrée sera fermée de l'intérieur, merci de sonner.

Conformément à la réglementation, des journées pédagogiques permettant aux enseignants de réunir leurs expériences et d'approfondir leurs formations sont organisées au cours de l'année ; l'école pourra être fermée durant ces temps. Le calendrier des journées concernées vous sera envoyé en avance.

PARKING :

Un grand parking est à votre disposition juste devant les locaux de l'école.

ENTREE DANS L'ECOLE :

Les parents peuvent entrer avec les enfants à l'intérieur du bâtiment, les aident à se déshabiller et à mettre leurs chaussons au besoin. Pour ne pas perturber les enfants déjà au travail, merci de ne pas rentrer dans la classe.

Veillez à bien refermer la porte derrière vous en partant.



ABSENCE ET MALADIE :

L'école ne peut en aucun cas accueillir un enfant malade, fiévreux ou porteur d'une maladie contagieuse.

L'école ne peut donner de médicaments que sur autorisation écrite des parents et ordonnance médicale.

En cas d'absence, ou d'horaires inhabituels merci de nous prévenir.

Sauf en cas de maladie dont la convalescence dépasse les 2 semaines, nous ne pourrions diminuer l'écolage pour cause d'absence.

ACCIDENTS :

En cas d'accident l'équipe fera appel aux sapeurs-pompiers ou au médecin désigné par la famille. Elle prendra toutes les mesures nécessaires et s'engagera à prévenir les parents dans les meilleurs délais.

A l'inscription une décharge est demandée aux parents afin que nous puissions au besoin faire hospitaliser l'enfant qui en aurait besoin.

PREMIERS SECOURS :

Une armoire à pharmacie sera située dans les WC. En dehors de l'administration des traitements en cours et uniquement en cas d'ordonnance/certificat médical et d'autorisation écrite des parents, les seuls soins que nous prodiguons aux enfants sont :

- En cas d'écorchure ou de brûlure : désinfection de la plaie
- En cas d'hématome : donner de l'arnica en homéopathie, ou sous forme de crème
- En cas de brûlure : passer sous l'eau froide – crème

En aucun cas de notre propre initiative (en cas de fièvre) nous ne sommes habilités à administrer des antalgiques aux enfants.

LES SORTIES :

Une autorisation vous sera demandée lors de l'organisation, pour la participation de votre enfant aux sorties organisées par l'école, ainsi qu'une autorisation de transport.

Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant y participe pourront le signaler par ce biais. Merci de noter que la préparation de ces sorties s'organise avec les enfants mais que ces derniers restent libres d'y participer ou pas.

Les parents souhaitant accompagner le groupe devront nous fournir une attestation d'assurance pour eux et leur véhicule (une seule fois en début d'année).



SECURITE A L'ECOLE :

Chaque enfant est bénéficiaire d'une assurance scolaire avec responsabilité civile et accidents corporels, souscrite par les parents auprès de l'organisme de leur choix.

Sont interdits à l'école : bonbons, sucettes, objets dangereux, jeux électroniques et objets de valeur.

Tant que vous êtes présents à l'école, vous êtes responsables de votre enfant. Merci de ne pas le laisser aller et venir seul et de lui faire respecter les règles de l'école en votre présence.

Les frères et sœurs sont bienvenus et peuvent entrer dans le vestiaire en votre présence et sous votre responsabilité lorsque vous venez chercher/déposer votre enfant.

JOUETS ET AFFAIRES PERSONNELLES :

Si votre enfant souhaite apporter un jouet ou un objet personnel, c'est tout à fait possible, cependant nous ne pouvons en prendre la responsabilité il est donc important de lui expliquer qu'il peut être perdu ou cassé.

S'il s'agit d'un livre ou d'un objet qu'il souhaite partager avec le groupe dans le cadre de la classe, le signaler à l'équipe et penser à noter son nom dessus.

L'école n'est pas responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets. Les doudous et sucettes sont acceptés pour une transition en douceur avec la maison et/ou pour les temps de repos. Nous mettons à disposition de chaque enfant un panier de rangement individuel et ce pour des raisons d'hygiène.

Nous proposons aux enfants de les poser pour travailler, en les incitant à s'en détacher en douceur.

GOUTERS D'ANNIVERSAIRE :

Les enfants pourront fêter leurs anniversaires à l'école et apporter un gâteau ce jour. Il est bon que l'enfant ait sa fête à l'école et sa fête distincte à la maison, c'est pourquoi nous ne proposons pas à la famille de venir fêter cet événement à l'école.

ALIMENTATION :

Le repas du midi est fourni par les familles et doit-être conditionné dans un contenant adapté. Il sera apporté à l'école dans un petit marqué au nom de l'enfant. L'école fournit l'eau et la vaisselle nécessaire. Il est préférable de ne pas mettre de boisson sucrée.

Le matin, une collation de fruits est proposée pour les plus jeunes, chaque enfant, va se servir librement. Merci de veiller à bien nous indiquer les allergies/goûts de votre enfant.



RELATIONS ECOLE /FAMILLES :

Les membres de l'équipe vous accueillent le matin et le soir et sont disponibles pour échanger si vous avez besoin de transmettre une consigne, ou un élément que vous souhaitez partager. Pour parler plus longuement de votre enfant, il est préférable de prendre un rendez-vous avec l'équipe.

Des informations concernant l'école sont affichées sur un panneau dans l'entrée. Si vous souhaitez afficher une information, merci de demander le consentement de l'équipe.

Les parents qui le souhaitent peuvent aider au fonctionnement de l'école, en accord avec l'équipe pédagogique : repas, sorties, organisation de festivités, travaux d'entretien... Cependant si nous vous accueillons avec plaisir il est important d'obtenir aussi l'accord de votre enfant.

IMPORTANT :

Sans accord écrit ET verbal de votre part nous ne laisserons pas votre enfant partir avec une personne non-inscrite sur la liste fournie en début d'année.

Nous avons pris connaissance du règlement 2017/2018 de l'Ecole Montessori de Bergerac et en acceptons les règles de fonctionnement.

Nom et prénom de l'enfant :

Date, Noms et signatures des parents :



PROJET PEDAGOGIQUE ECOLE MONTESSORI DE BERGERAC

1) La pédagogie Montessori :

Tout individu est un être différent de son groupe, c'est d'ailleurs l'attribut premier du terme « individualité ».

Ainsi, et plus particulièrement jusqu'aux environ de leur sixième année, le rythme de développement est très différent d'un enfant à l'autre.

La pédagogie Montessori respecte le rythme de chacun et propose un travail individualisé en accord avec ce principe de base. Ceci est rendu possible grâce à l'observation fine et personnalisée réalisée par l'éducateur.

C'est donc l'enfant qui choisit librement son activité parmi celles qui lui ont été présentées ou celles qu'il souhaite qui lui soient présentées.

Ce libre choix est essentiel car il permet à l'enfant de construire un projet, de devenir acteur et réalisateur de son apprentissage. Il développe ainsi son estime de lui-même, il apprend à penser par lui-même et à prendre ses propres décisions.

Mais libre choix ne signifie pas laisser faire, le rôle de l'éducateur est alors essentiel, il doit avoir une bonne connaissance du développement physique et cognitif de l'enfant, c'est un guide qui aide l'enfant à cheminer dans ses apprentissages.

Il se doit d'être toujours à l'écoute, et d'une présence discrète mais attentive pour ne pas entraver la soif d'autonomie de l'enfant. « Aide-moi à faire seul ».

Ces 3 années (entre 3 et 6 ans) sont une étape essentielle dans la vie de l'enfant, elles constituent la base de toute sa scolarité à venir, développement de l'autonomie, éveil de la soif de connaissance, appétit pour le travail, rigueur dans le déroulement d'une activité

Apprendre doit devenir une activité captivante de découverte qui conduit l'enfant à la concentration, la motivation et l'autodiscipline.

Selon le principe montessorien « la fonction du milieu n'est pas de former l'enfant, mais de lui permettre de se révéler », l'enfant doit se sentir bien dans sa classe, il s'agit en effet de créer une maison des enfants.



Il doit éprouver du plaisir à la retrouver chaque matin. Le caractère esthétique est important, car il incite au travail, l'ambiance sera donc préparée avec grand soin par l'éducateur afin d'éveiller chez l'enfant curiosité et volonté.

Le mobilier de la maison des enfants sera adapté à la taille et la force des enfants, le matériel pensé par Maria Montessori sera disposé selon les 4 aires de travail préconisées à portée des enfants toujours dans le but de favoriser leur autonomie et leur indépendance.

L'éducateur dans cette maison des enfants ne transmet pas un savoir, il n'attribue ni punition ni récompense, mais se montre disponible aux besoins des enfants. Il est le gardien de l'ambiance, du calme et de l'atmosphère de concentration. Il est le porteur de règles en vigueur au sein du groupe.

En travaillant avec le matériel élaboré par Maria Montessori, l'enfant accumule des informations au travers de sa propre expérience liée à la manipulation.

Il acquiert donc des connaissances par ses ressentis physique, par sa réflexion propre et au travers des observations constructives et un travail autonome.

Ce matériel est pensé comme un outil de développement et suit un enchaînement très précis qui va du plus simple au plus élaboré, du concret vers l'abstrait.

Chaque matériel est unique, rangé à une place qui lui est propre dans l'ambiance et contient intrinsèquement son contrôle de l'erreur.

L'enfant n'a donc plus besoin de l'adulte lorsque le matériel lui a été présenté pour l'utiliser et vérifier seul la bonne utilisation qui lui est liée.

La manipulation et l'appréhension du matériel développent la concentration, la logique et la dextérité.

Chaque matériel a un but défini et suit une logique dans sa réalisation avec un début, un milieu et une fin.

L'enfant peut répéter son activité aussi souvent qu'il le souhaite, l'apprentissage se réalisant dans la répétition.

Il intègrera les actions, perfectionnera son geste, construira son intelligence et développera une réelle capacité à la concentration.

C'est un matériel sensoriel, la manipulation entraîne la représentation mentale de l'objet. Maria Montessori parle de la main comme du « cerveau extérieur ».



2) Ecole Montessori de Bergerac :

L'Ecole Montessori de Bergerac est un lieu de vie chaleureux, attentif au développement des enfants dans leur individualité.

L'enseignement sera proposé en français puis en anglais dès l'accueil au sein de l'équipe d'un(e) éducateur(trice) anglophone.

La structure :

L'Ecole Montessori de Bergerac est une école privée, indépendante, laïque et hors-contrat :

L'école est déclarée à l'inspection académique, au procureur de la République, à la préfecture et à la mairie.

Elle est hors contrat avec l'éducation nationale, ce qui implique que le personnel n'est pas rémunéré par l'Etat et qu'elle ne perçoit aucune subvention.

Elle est indépendante et laïque, ne répond à aucun mouvement politique ni religieux.

Financement :

Ce type d'école ne bénéficie d'aucune aide financière, son équilibre financier repose uniquement sur les frais de scolarité payés par les familles.

L'investissement (local, travaux, matériel, frais de création...) provient uniquement de l'investissement personnel des fondateurs et d'un emprunt bancaire.

Les charges comportent, les salaires du personnel, les charges liées au local, l'assurance, le chauffage, l'eau, l'électricité, les contrôles de sécurité annuels, les frais de comptabilité et de juriste, le téléphone, l'entretien des locaux, le ménage, le renouvellement du matériel etc...

Le montant des frais de scolarité est calculé au plus juste pour le bon équilibre des finances et permettre à la structure d'avoir un encadrement compétent et pérenne, des locaux entretenus et du matériel en bon état.

Objectifs de développement de l'école :

L'école propose une ambiance pour les enfants de 3 ans à 6 ans.

Une classe pour les enfants de 6 à 12 ans a ouvert en 2016.

A terme il existera une deuxième ambiance 3/6,

Ainsi qu'un espace pour le niveau collège.



L'équipe :

La directrice pédagogique de l'école est éducatrice Montessori pour enfants de 3 à 12 ans AMI (Formée à l'ISMM : Institut Supérieur Maria Montessori et au CFMF).

Une attention particulière est donnée pour le recrutement de personnel dont le profil est en cohérence avec le projet éducatif et l'état d'esprit de l'école.

Chaque adulte intervenant à l'école est sensibilisé à s'adresser aux enfants avec respect et de manière bienveillante.

L'équipe se réunira régulièrement pour partager son expérience et sa pratique, et dans le souci permanent d'amélioration.

Formation continue

Chaque membre de l'équipe pourra compléter sa formation (communication, participation à des conférences, complément de formation à la pédagogie Montessori, échanges inter-écoles) et par la remise en question au quotidien.

Montessori, une éducation pour une aide à la vie.

Maria Montessori a élaboré bien plus qu'une pédagogie, une philosophie éducative :

Une éducation dédiée à la liberté et à l'autonomie, qui favorise la confiance en soi.

Maria Montessori voit « *L'éducation comme une aide à la vie* ».

Une éducation qui permet à l'enfant de devenir un individu libre de penser et d'agir par lui-même, confiant, conscient et responsable et qui lui permette de s'adapter au monde dans lequel il vit.

Les principes élaborés par Maria Montessori il y a plus d'un siècle sont largement confirmés par les recherches actuelles : en psychologie, neurosciences, pédagogie, sociologie...

Cette méthode éducative, utilisée à travers le monde entier, est universelle, et s'adapte à tous les enfants quelques soient leur parcours, leur origine socio-culturelle ou leurs particularités.

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir » Maria Montessori.

Les objectifs principaux et les moyens mis en œuvre de l'école :

L'école met tout en œuvre pour encadrer et guider les enfants dans un accompagnement bienveillant pour :

Offrir à l'enfant un lieu où il se sente bien, en sécurité, heureux et où il ait envie de travailler.

Respecter l'enfant dans ses besoins, son rythme, sa personnalité et dans sa dignité.

Favoriser l'épanouissement de chaque enfant, tout en favorisant son intégration sociale.

Développer l'autonomie, la volonté et le sens des responsabilités.

Permettre à l'enfant d'acquérir les apprentissages fondamentaux et les bases culturelles nécessaires à l'éveil de son esprit critique.

Permettre à l'enfant d'acquérir une base de connaissances solides à partir de l'expérience concrète et donner l'envie d'apprendre et le goût de l'effort.

Faire confiance à l'enfant pour qu'il apprenne par lui-même.



Faire prendre à l'enfant conscience de sa responsabilité à l'égard de la planète.
Permettre à l'enfant de s'adapter à son environnement et de penser par lui-même.
Permettre à l'enfant de respecter et interagir avec les autres (enfants et adultes).
Aider l'enfant à gérer ses émotions, à gérer les conflits de façon non violente, à développer sa maîtrise de lui-même, de son corps et de ses déplacements.

L'école rassemble les critères essentiels d'une application fidèle de la pédagogie Montessori :

Un éducateur diplômé AMI (Association Montessori Internationale) :

Dans chaque classe sont présents un(e) éducateur(trice) diplômé(e) AMI et un(e) assistant(e).
Ou bien 2 éducateurs simultanément.

L'éducateur présente le matériel à chaque enfant de manière progressive. L'assistante et l'éducateur guident, accompagnent et maintiennent l'ambiance sereine.

Un groupe d'âges mélangés :

Le mélange des âges a pour objectif de favoriser la collaboration des enfants entre eux, l'échange, le respect mutuel, l'émulation au sein du groupe, et le développement de relations sociales.

Une plage de travail suffisamment longue :

Les enfants disposent d'un temps d'activité autonome d'environ deux heures et demie, chaque matin et chaque après-midi, ce qui permet le respect du rythme de travail et la concentration de l'enfant.

Des activités comme les interventions de musique, de théâtre, de danse, d'arts plastiques, etc... pourront être proposées certains jours en fin d'après-midi les jours d'école.

Un environnement préparé :

L'école Montessori est un lieu conçu pour l'enfant afin que celui-ci puisse s'y épanouir pleinement et ainsi devenir le véritable acteur de sa vie.

Cet environnement est pensé pour l'enfant : le mobilier et le matériel sont adaptés à sa taille et à sa force. Le matériel doit être complet, beau et raffiné pour donner aux enfants l'envie de les utiliser.

L'accueil le matin est primordial pour que l'enfant puisse démarrer sa journée sereinement, et lui donner envie de se mettre au travail. Chaque enfant est accueilli par un adulte de l'équipe et est invité à aller vers le matériel.



« C'est dans les premières années de sa vie, que l'enfant prépare, grâce à son esprit absorbant tous les caractères de l'individu, bien qu'il en soit inconscient. Aussi l'aide éducative est-elle apportée à cet âge grâce au milieu. Voilà donc l'âge auquel l'homme travaille sans fatigue et assimile la connaissance, comme un aliment vivifiant. » Maria Montessori.

Le libre choix de l'activité :

Le matériel est mis à disposition des enfants sur des étagères à leur portée. Chaque enfant a la possibilité de choisir son activité selon sa motivation et peut utiliser un matériel autant de temps qu'il le souhaite, satisfaisant ainsi son intérêt. Le matériel Montessori offre la possibilité d'autocorrection. L'enfant, en s'exerçant régulièrement et en observant, focalise son attention et développe peu à peu sa capacité de concentration. Les adultes n'interviennent que si nécessaire, et instaurent un climat de confiance, de plaisir et de liberté.

« Il ne s'agit pas d'abandonner l'enfant à lui-même pour qu'il fasse ce qu'il voudra, mais de lui préparer un milieu où il puisse agir librement. » Maria Montessori

Un matériel spécifique :

Chaque matériel Montessori a été élaboré scientifiquement. L'école possède le matériel complet, en parfait état, provenant d'un fournisseur homologué par l'AMI.

Le matériel de vie pratique, Les expériences scientifiques :

Il est constitué d'objets faisant partie du quotidien de l'enfant. En manipulant ces objets, l'enfant s'exerce à exécuter les gestes de son groupe culturel (verser des liquides, se laver les mains, s'habiller, s'occuper des plantes...). Ces exercices, présentés en dehors du contexte habituel, permettent à l'enfant d'acquérir la dextérité et l'assurance nécessaire, sans risquer l'échec. Il acquiert confiance en lui et autonomie.

Le matériel sensoriel :

L'enfant utilise ces sens, à ces perceptions sont associés des concepts (grand/petit, long/court, lisse/rugueux, formes, couleurs, quantités...). L'enfant effectue un travail de discrimination, de comparaison, de gradation. Il développe sa "pensée mathématique".

Le matériel de mathématiques :

Il permet l'introduction d'abstractions plus complexes (la numération, la fonction des opérations...) il est aussi un matériel sensoriel.

Le matériel de langage :

Le premier objectif est l'enrichissement du vocabulaire et la diversification de l'expression. L'apprentissage de l'écriture puis de la lecture démarre avant de savoir tracer des lettres avec un stylo. L'enfant s'entraîne avec des exercices de raffinement du mouvement, de reconnaissance de formes, de coordination oculomotrice.



Suivi de la progression des enfants:

La méthode ne comporte ni note et ni évaluation, un outil de suivi régulier des enfants est mis en place par l'équipe, afin de suivre leur progression et de pouvoir la partager avec les parents. Un bilan individuel avec les parents est proposé au moins 2 fois dans l'année et aussi souvent que nécessaire à la demande des parents ou de l'équipe. L'école pourra accueillir des stagiaires, et les sélectionnera en fonction de la cohérence de leur projet avec le projet éducatif de l'école.

Relation école / familles :

Les parents qui le souhaitent et le peuvent, pourront apporter leurs compétences pour intervenir auprès des enfants sur un thème qui porte un intérêt pour tous, pour accompagner les sorties, et pour aider l'entretien des locaux, participer à l'organisation d'évènements. L'école et son équipe a pour rôle un accompagnement éducatif et pédagogique dans la mesure de ses compétences. Parfois, certains enfants ont besoin d'être accompagnés par d'autres professionnels (orthophonistes, psychologues, ergothérapeutes...), l'école n'a pas ces compétences et proposera aux parents de se tourner vers eux ou de collaborer avec eux dans un projet d'accompagnement cohérent. Un entretien préalable à l'inscription d'un enfant, en présence de celui-ci, est prévu afin d'échanger sur les attentes des familles, faire connaissance, et que l'école partage ses objectifs et ses règles de fonctionnement. L'école peut accueillir un enfant porteur de handicap ou en difficulté d'adaptation. Son accueil se fera en concertation avec la famille, après étude des moyens à mettre en œuvre pour l'accompagnement de l'enfant. L'école peut accueillir tout enfant sans discrimination, cependant elle se réserve la possibilité de refuser une inscription si elle ne se sent pas en mesure d'accueillir un enfant dans de bonnes conditions. Les familles qui souhaitent s'investir dans les domaines festifs, soutien financiers, entretien des locaux et jardin, organisation d'évènements, intervenir dans le cadre de l'école sont les bienvenus. Toute initiative devra être validée après concertation et accord de la direction. La direction de l'école Montessori de Bergerac reste seule actrice et décisionnaire des aspects pédagogiques et de gestion de l'école.